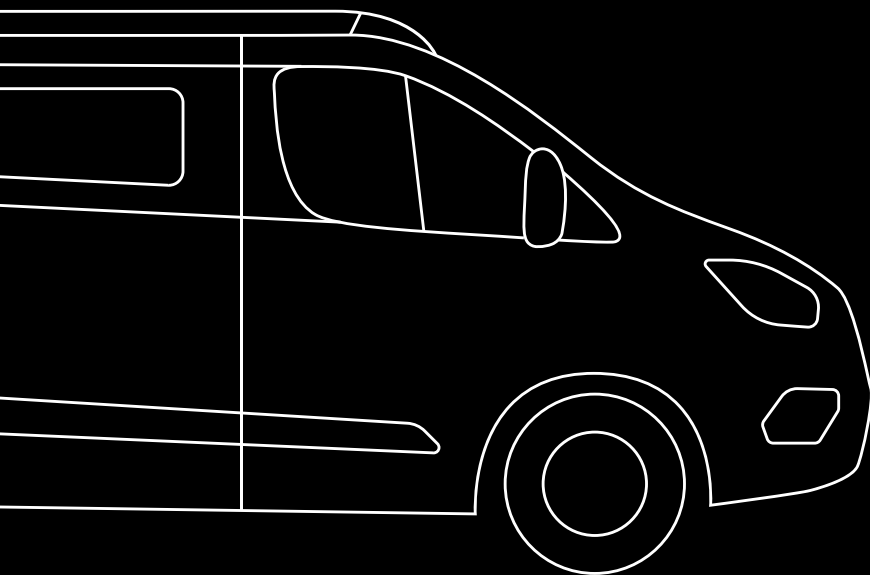


Kosmo Urban

Prix publics

Fiches techniques

VALABLE À PARTIR DE AOÛT 2022



LAIKA

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR CHOISIR VOTRE CAMPING-CAR

Le choix de la bonne implantation ainsi qu'un design attrayant sont des facteurs particulièrement importants lors de l'achat d'un camping-car, camper van ou urban vehicle (ci-après : camping-car). Par ailleurs, le poids joue également un rôle essentiel. Famille, amis, équipement en option, accessoires et bagages – tout cela doit pouvoir loger. Parallèlement, il existe des limites techniques et juridiques pour la configuration et le chargement. Chaque camping-car est conçu pour un certain poids, qui ne doit pas être dépassé à l'utilisation. Pour l'acheteur d'un camping-car, la question qui se pose est donc celle de savoir comment il doit configurer son véhicule pour loger les passagers, les bagages et les accessoires selon ses besoins sans que le véhicule dépasse ce poids maximal ? Pour vous faciliter cette décision, nous vous fournissons ci-après quelques informations qui vous seront particulièrement utiles pour choisir votre véhicule parmi les modèles de notre portefeuille:

1. La masse en charge maximale techniquement admissible ...

... est une valeur déterminée par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Laika définit une limite supérieure pour le véhicule par rapport à l'implantation, cette limite pouvant varier d'une implantation à l'autre (par ex. 3 500 kg, 4 400 kg). Vous trouverez l'indication correspondante pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

KOSMO PROFILÉS IMPLANTATIONS

MODÈLE

Châssis de série

Cylindrée / Puissance maximum kW cc / kW (ch)

Longueur / largeur / hauteur extérieure ⁽¹⁾ cm

Largeur / hauteur intérieure cm

Empattement mm

Masse en charge maximale techniquement admissible* kg

Masse en ordre de marche* kg

Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*

Poids défini par le constructeur pour les équipements en option* kg



209

Fiat Ducato 35 Light

2184 / 103 (140)

695 / 233 / 294

218 / 213

3.800

3.500

2.876 (2.732 - 3.020)*

4 (S)

259

509

Fiat Ducato 35 Light

2184 / 103 (140)

741 / 233 / 294

218 / 213

4.035

3.500

2.967 (2.819 - 3.115)*

4 (S)

169

2. La masse en ordre de marche ...

... se compose – pour simplifier – du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de **75 kg pour le conducteur**. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche de votre véhicule diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La **tolérance admissible s'élève à ± 5 %**. La **marge admissible** en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Pour une pleine transparence sur les écarts de poids possibles, Laika pèse chaque véhicule à la fin de la chaîne et communique à votre partenaire le résultat de la pesée de votre véhicule pour qu'il vous le transmette.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse en ordre de marche au point « Mentions légales ».

3. Les sièges autorisés (y compris le conducteur)...

... sont déterminés par le fabricant dans ladite procédure de réception par type. De cela résulte ladite masse des passagers. Pour cela, un poids forfaitaire de 75 kg par passager (sans conducteur) est calculé. **Vous trouverez des explications détaillées sur la masse des passagers au point « Mentions légales »**

KOSMO PROFILÉS IMPLANTATIONS



MODÈLE

	209	509
Châssis de série	Fiat Ducato 35 Light	Fiat Ducato 35 Light
Cylindrée / Puissance maximum kW	2184 / 103 (140)	2184 / 103 (140)
Longueur / largeur / hauteur extérieure ⁽¹⁾	695 / 233 / 294	741 / 233 / 294
Largeur / hauteur intérieure	218 / 213	218 / 213
Empattement	3.800	4.035
Masse en charge maximale techniquement admissible*	3.500	3.500
Masse en ordre de marche*	2.876 (2.732 - 3.020)*	2.967 (2.819 - 3.115)*
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*	4 (S)	4 (S)
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*	259	169

4. Les dimensions définies par le fabricant pour les équipements en option ...

... sont une valeur définie par Laika par implantation pour la masse maximale d'équipement pouvant être commandé en option. Cette limitation a pour but de garantir que la **capacité de charge minimale**, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires montés ultérieurement pour les véhicules livrés par Laika soit également disponible pour la charge supplémentaire. Si la pesée à la fin de la chaîne devait **exceptionnellement** révéler que la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la capacité de charge minimale par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderions alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. **Vous trouverez des explications détaillées sur les répercussions des tolérances sur la capacité de charge minimale et la masse de la charge utile au point « Mentions légales ».**

Code	Accessoires	Prix €	Kg*
ACCESSOIRES INTERIEURS			
F04	Lit de pavillon électrique au-dessus du salon ⁽²⁾	2.117 €	40 kg
FC6	Transformation des lits jumeaux en lit double avec échelle	415 €	12 kg
FD7	Lit simple sur dinette et table avec pied télescopique	365 €	10 kg
TT6	Ambiance Verona	487 €	0 kg

PACK CONFORT KOSMO	PJ9 + 12,5 KG*
<ul style="list-style-type: none"> • Calibotis de douche en bois • Tapis de cabine et à l'entrée de la cellule • Baie dans la salle d'eau ⁽³⁾ • Réservoir eaux usées isolé 	

5. Le poids en surplus de l'équipement en option et des paquets ...

... augmente la masse réelle du véhicule (= masse en ordre de marche plus l'équipement en option choisi) et diminue la capacité de charge. La valeur mentionnée indique le poids en surplus par rapport à l'équipement standard de l'implantation respective. Le poids total des paquets choisis et de l'équipement en option ne doit pas dépasser les dimensions définies par le fabricant pour les équipements en option.



KOSMO URBAN

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

CHÂSSIS VÉHICULE

- Ford Transit Custom, 2.0 TDCI, 130 ch
- Jantes alliage 16"
- Réservoir carburant 70 l
- Régulateur de vitesse avec limiteur de vitesse
- Eco-Pack avec Start&Stop
- Climatisation manuelle de cabine
- Airbag conducteur et passager
- Volant cuir réglable en hauteur et en profondeur
- Vitres électriques dans la cabine
- Rétroviseurs extérieurs chauffants et réglables électriquement avec répétiteur de clignotant intégré
- Feux de jour à LED
- Capteurs de pression des pneus - TPMS
- Hill Holder (aide au démarrage en côte), Crosswind Assist (assistance vent latéral) et assistance au freinage d'urgence
- ParkPilot - aide acoustique au stationnement (arrière du véhicule)
- Pare-chocs avant couleur carrosserie

CABINE

- Fermeture centralisée portes cabine et cellule avec télécommande
- Sièges cabine pivotants, deux accoudoirs, réglables en hauteur
- 3ème et 4ème places sur la banquette avec fonction couchage, avec Isofix et coffre de rangement
- Occultation de l'espace de vie et de la cabine
- Système audio 17 (écran TFT 4", DAB+, commandes au volant, Bluetooth®, port USB et commande vocale)
- Haut-parleurs dans la cabine
- Haut-parleur supplémentaire (à l'arrière, derrière l'habillage)

CARROSSERIE

- Toit relevable de couleur blanche avec un double couchage intégré

CUISINE

- Plaque de cuisson 2 feux et évier en acier inoxydable
- Réfrigérateur à compression

SALLE D'EAU

- Raccordement douche extérieure

INSTALLATIONS

- Éclairage 100 % LED
- Panneau de contrôle avec indicateur LED
- Chargeur automatique
- Batterie cellule (95 Ah)
- Prises USB pour recharger vos appareils électroniques
- Coffre à gaz pour une bouteille
- Réservoir d'eau propre intérieur, facilement accessible, pompe à eau électrique immergée
- Réservoir eaux usées avec système d'ouverture / fermeture de sécurité

INTÉRIEUR & CONFORT

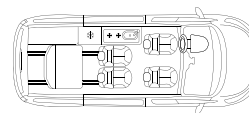
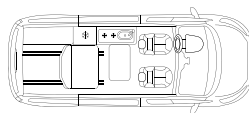
- Plafond rembourré et revêtu
- Table pliable qui peut également être utilisée à l'extérieur du véhicule

EQUIPEMENTS SUPPLEMENTAIRES POUR KOSMO URBAN +



- Ford Transit Custom, 2.0 TDCI, 150 ch, boîte de vitesses automatique
- Système audio 25 (radio connectée, DAB / DAB+, FordPass Connect, écran tactile multifonction 8", 4 haut-parleurs, panneau de commande intégré et commandes audio au volant, Android Auto / Apple CarPlay et système de navigation)
- Aide au stationnement active avant et arrière, capteurs latéraux additionnels avec fonction d'entrée et de sortie de stationnement
- Pack Visibilité Ford 3 (système d'alerte de changement de voie avec alerte de somnolence et assistant feux de route, caméra de recul), avec packs Visibilité Ford 1 + 2 (pare-brise chauffant, capteur de niveau de liquide lave-glace, rétroviseurs extérieurs électriques, capteur de pluie, allumage automatique des feux)
- Régulateur de vitesse adaptatif intelligent avec assistant pré-collision (affichage et avertissement de distance, système d'avertissement de collision, assistant freinage d'urgence, actif) et système d'alerte de changement de voie
- Couleur extérieure : "Champagne" métallisé ⁽¹⁵⁾
- 2 x sièges supplémentaires
- Toit relevable de couleur anthracite avec un double couchage intégré ⁽¹⁵⁾
- Espace de rangement arrière avec œillets d'arrimage
- Marchepied pour la porte coulissante côté droit
- Prise 230 V supplémentaire
- Chauffage gazole
- Deuxième prise USB

KOSMO URBAN IMPLANTATIONS



MODÈLE

URBAN F 100

URBAN F 100+

Châssis de série		Ford Transit Custom 2.0 Ecoblue 130	Ford Transit Custom 2.0 Ecoblue 150
Cylindrée / Puissance maximum	cc / kW (ch)	1995 /96 (130)	1995 /110 (150)
Longueur / largeur / hauteur extérieure ^(A)	cm	497 / 199 / 209	497 / 199 / 209
Empattement	mm	2.993	2.993
Masse en charge maximale techniquement admissible*	kg	3.190	3.240
Masse en ordre de marche*	kg	2.565 (2.437 - 2.693)*	2.685 (2.551-2819)*
Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)*		6 (S)	6 (S)
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option*	kg	121	51
Masse tractable maximale techniquement admissible* ^(E)	kg	2500 / 1800	2500 / 1800
Nombre de couchages		4 (S)	4 (S)
Capacité du réservoir à eau fraîche totale/ Capacité du réservoir à eau fraîche lors d'un remplissage pour déplacement ^(D)	l	50	50
Capacité maximale du réservoir des eaux usées en fonction de la configuration et de la charge réelle	l	35	35
Lit dinette	cm	188x110/90	188x110/90
Lit dans toit relevable	cm	190x110	190x110
Réfrigérateur	l	41	41
Système de chauffage à air pulsé	kW	2 (O)	2
Prises 12 V - 230 V	pc.	2 / 1 (P)	2 / 1
Prises USB	pc.	2 (P)	2
Rangement pour bouteille de gaz d'un poids de remplissage maximal de 2,75 kg	pc.	1	1



En ce qui concerne la **masse en ordre de marche indiquée**, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche. Dans le cas des dimensions définies par le fabricant pour les équipements en option, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Laika définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par Laika est aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option. La **masse en charge maximale techniquement admissible** du véhicule ainsi que la **masse maximale techniquement admissible** sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au point Mentions légales. Vous trouverez une présentation détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications des notes en bas de page à la page 12.



PACK URBAN LIFE

799023
+ 8 KG*

- Système audio 25 (radio connectée, DAB / DAB+, FordPass Connect, écran tactile multifonction 8", 4 haut-parleurs, panneau de commande intégré et commandes audio au volant, Android Auto / Apple CarPlay et système de navigation)
- Aide au stationnement active avant et arrière, capteurs latéraux additionnels avec fonction d'entrée et de sortie de stationnement
- Pack Visibilité Ford 3 (système d'alerte de changement de voie avec alerte de somnolence et assistant feux de route, caméra de recul), avec packs Visibilité Ford 1 + 2 (pare-brise chauffant, capteur de niveau de liquide lave-glace, rétroviseurs ext. électriques, capteur de pluie, allumage automatique des feux)
- Régulateur de vitesse adaptatif intelligent avec assistant pré-collision (affichage et avertissement de distance, système d'avertissement de collision, assistant freinage d'urgence, actif) et système d'alerte de changement de voie

Prix

3.546 €

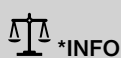
PACK ÉLECTRICITÉ

796996
+ 1 KG*

- Prise 230 V supplémentaire, 2 ports USB, 4 œilletons pour rail au sol

Prix

219 €



*INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la **masse définie par le fabricant pour l'équipement en option** indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterm-

inée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Laika définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Vous trouverez une présentation plus détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications relatives aux notes de bas de page à la page 12.



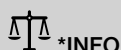
Code	Accessoires	Prix €	Kg*
CHÂSSIS ET CABINE			
796985	"Champagne métallisé" - Peinture métallisée ⁽¹⁵⁾	1.335 €	0 kg
797779	Ford 2,0 I EcoBlue 130 ch L1 boîte de vitesses automatique	2.234 €	45 kg
797782	Ford 2,0 I EcoBlue 150 ch L1 boîte de vitesses manuelle	1.374 €	0 kg
797781	Ford 2,0 I EcoBlue 150 ch L1 boîte de vitesses automatique	3.607 €	45 kg
796305	Feux bi-xénon, feux d'angles fixes, feux de jour LED et feux antibrouillard	1.223 €	3 kg
796450	1 x siège supplémentaire	1.616 €	23 kg
796318	2 x sièges supplémentaires	3.232 €	46 kg

ACCESSOIRES INTÉRIEURS

796314	Chauffage gazole - 2 kW	1.896 €	6 kg
796327	Application ThermoConnect	655 €	0 kg

ACCESSOIRES EXTÉRIEURS

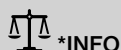
796306	Marchepied pour la porte coulissante	270 €	11 kg
799240	Pommeau de douche pour connexion à la douche avec support	102 €	1 kg
796304	Prise d'attelage 13 broches et contrôle du roulis de l'attelage (TSC) ⁽³⁶⁾	662 €	13 kg
799024	Trailer Hitch Assist - Système d'aide à l'attelage	795 €	1 kg
793833	Store extérieur, 2,6 m, boîtier anthracite	908 €	19 kg
795979	Rail pour store côté droit ⁽¹⁷⁾	158 €	1 kg



L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la **masse définie par le fabricant pour l'équipement en option** indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Laika définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en

usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation plus détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications relatives aux notes de bas de page à la page 12.

Urban F100	Urban + F100
O	-
O	-
O	-
O	-
O	O
O	-
O	-
O	-
O	-
O	-
O	O
O	O
O	O
O	O
O	O
O	O



*INFO

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation. Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la **masse définie par le fabricant pour l'équipement en option** indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle Laika définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en

usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales. Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes (180 CV par ex.) doivent être déduits. Vous trouverez une présentation plus détaillée de toutes les dépendances techniques obligatoires dans les explications relatives aux notes de bas de page à la page 12.

KOSMO URBAN

INFORMATIONS

Dépendances techniques obligatoires

- (15) Avec la peinture "Champagne" toit relevable anthracite
- (17) Non compatible avec le store
- (35) Attelage de remorque uniquement en combinaison avec le système d'aide à l'attelage de remorque - Code 799024

Autres remarques techniques

- (A) Les accessoires montés sur le toit, par exemple antenne satellitaire, panneau solaire, etc., modifient la hauteur du véhicule.
- (D) Avant de partir, assurez-vous que le réservoir d'eau propre ne contient pas plus de 20 litres.
- (E) Masse remorquée pour les montées ne dépassant pas 12% de pente.

Informations concernant les accessoires

En cas d'installation d'accessoires, il est obligatoire de suivre les instructions de montage et les recommandations du fabricant de l'accessoire.

Notes techniques

Les informations techniques indiquées dans ce document concernant les poids, les dimensions ainsi que les équipements et le design des véhicules correspondent aux données connues au moment de l'impression (août 2022).

Les données concernant les poids tractables constituent une indication valide pour les montées ayant une pente maximale de 12 %. Laika se réserve le droit d'apporter des modifications aux équipements ou des améliorations aux produits à tout moment. Avant de finaliser l'achat, nous vous invitons à vérifier, auprès de votre concessionnaire Laika agréé, si des modifications ont été apportées sur les équipements de série par rapport aux données contenues dans cette brochure.

À cause de la diversité des matériaux de base, il peut y avoir des variations de tonalités de couleur de chaque composant.

La hauteur totale du véhicule est augmentée en cas d'installation d'accessoires sur le toit, comme, par exemple, une antenne satellite ou encore des panneaux solaires.

Le propriétaire est responsable des modifications qui peuvent avoir des conséquences sur le poids du véhicule. Veuillez noter que les accessoires montés a posteriori sur le véhicule réduisent la charge utile et ont des conséquences sur la charge des essieux.

Notes générales

Laika Caravans S.p.A. se réserve le droit d'améliorer et de modifier, à tout moment et sans aucun préavis, les caractéristiques techniques de la cellule et des châssis, les caractéristiques du mobilier et les équipements des véhicules présentés dans ce document.

Malgré les contrôles, il est possible que ce catalogue contienne des erreurs d'impression. Certaines photographies contenues dans cette brochure présentent des prototypes. Ces véhicules peuvent différer des modèles de série et correspondent aux données connues au moment de l'impression (août 2022).

Veuillez donc vous adresser à votre concessionnaire Laika qui vous renseignera sur les éventuelles différences. Les modifications peuvent concerner la structure, les matériaux, les couleurs, les formes et les versions. Certaines photographies présentes des accessoires non compris dans l'équipement de série et donc disponibles avec un supplément.

Les photos peuvent également contenir des articles d'ameublement tels que des assiettes, des verres et autres objets comme téléviseurs et planches de surf, non compris dans les équipements des véhicules et non commercialisés/proposés par Laika. Ce catalogue indique les équipements et les caractéristiques en vigueur au moment de l'impression.

Votre concessionnaire Laika vous informera également concernant d'éventuels changements ayant eu lieu sur les produits après l'impression des catalogues. Toutes les options sont soumises à un surcoût.

Des usages particuliers et/ou spéciaux voulus par le client doivent être signalés au concessionnaire Laika avant l'établissement du contrat de vente.

Informations concernant les prix

Tous les prix sont à considérer comme franco et sont des tarifs conseillés. Les informations sur les prix, équipements, options et données techniques correspondent aux données connues au moment de l'impression. Les prix comprennent la TVA actuellement en vigueur et sont soumis à des modifications en cas de variations des taux d'imposition. Sous réserve d'erreurs, fautes de frappe et modifications. Prix pour la mise en circulation ainsi que la carte grise ne sont pas compris. Ce catalogue annule et remplace toutes les versions précédentes.



INFORMATIONS LÉGALES SUR LES DONNÉES RELATIVES AU POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022 : règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur Laika sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore: masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la **masse en état de marche** du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants :

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le pleins consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants ;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine ;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant ; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 16 kg ;
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant ;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. **Il est important** de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une **valeur standard** déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La **tolérance admissible s'élève à ± 5 %**. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul :

- Masse en ordre de marche selon les documents de vente : 2.850 kg
- Tolérance légalement admissible de ± 5 % : 142,50 kg
- Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche: 2.707,50 kg à 2.992,50 kg.

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque

modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. Laika déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares ; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par Laika par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La masse des passagers s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à $3 * 75 \text{ kg} = 225 \text{ kg}$.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi: équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, **toutes les pièces d'équipement optionnelles** non contenues dans l'équipement standard, lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option.

La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la **masse de l'équipement en option** monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une **valeur standardisée**. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de ± 5 % est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), la masse de l'équipement en option et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante :
Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Ce qui suit étant applicable : « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres. Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à 10 kg * (4 + 6) = 100 kg.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg :

3.500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 2.850 kg masse en ordre de marche
- 3*75 kg masse des passagers
- 100 kg capacité de charge minimale

= 325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondant. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale :

3.500 kg masse en charge maximale techniquement admissible

- 2.907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
- 3*75 kg masse des passagers
- 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)

= 43 kg possibilité de chargement additionnel réelle

(< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, Laika réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par [marque], soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, Il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, Laika procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg:

3.500 kg masse maximale techniquement admissible

- 2.907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
- 3*75 kg masse des passagers
- 150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret

= 218 kg possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.

Laika Caravans S.p. A.
Via Certaldese 41/A
San Casciano in Val di Pesa
50026 Firenze, Italia

FR

Telefono: +39 055 805 81

laika@laika.it
www.laika.it

Facebook: LaikaCaravan

Instagram: laika_Caravans

Enjoy the Dolce Vita.

